Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-262903651-20261013-D2026101301LOY-DE

Département du FINISTERE
CCAS/EHPAD
29 300 ARZANO

Compte rendu du Conseil d'Administration du 13 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 13 du mois d'octobre, à 17 heure 30, le Conseil d'Administration du CCAS d'ARZANO, légalement convoqué, s'est réuni à l'EHPAD Résidence du Soleil levant, sous la présidence de Mme LAVISSE Clotilde Présidente du CCAS.

Etaient présent(e)s : Mmes BORRY, HELOU, GRAGNIC, GAGNE, LAVISSE, LE GOFF, LE ROCH, NOUAILLE-DEGORCE, THOMAS.

Absents : Mmes CORNIERE, DOS REIS, JEZEQUEL, et Mrs CLERO, MOELO

Objet : Facturation du loyer des bâtiments de l'EHPAD et du Centre au Groupement des RIAS

Madame la Présidente, propose de facturer un premier appel, pour le loyer des bâtiments de l'EHPAD et du Centre au Groupement des RIAS selon le document ci-joint.

Un second appel sera réalisé pour affiner la réalité du montant.

Après concertation, l'ensemble des élus approuvent la proposition suivante.

La Vice-Présidente du CCAS,

Marie-Françoise LE ROCH